

SOMMAIRE

ÉDITO

Vœux

Bibliothèque

Métropole

Panneau d'orientation

Personnes vulnérables

Planning RAM

Activités extrascolaires

Salle multi-activités

Travaux

Téléthon

Stationnement écoles

Offre d'emploi

Rugby

Lundis récréatifs

Tribune de l'opposition

COVID-19 :

dossier vaccination

ÉDITO |



Chère Margueritaise, cher Margueritais,

Nous avons tous passé les fêtes de fin d'année avec un minimum de retrouvailles et d'embrassades. Nous aurions tous aimé que Noël soit magique plutôt que masqué avec des gestes barrières. Nous aurions aussi aimé avoir de grandes tablées sans avoir à compter le nombre de convives. Que le passage en une nuit, de 2020 à 2021, soit aussi la transition d'une année de maladie et d'inquiétude à une année de bonne santé, d'activités et de rencontres. Il va nous falloir attendre encore un peu. Mais cela viendra.

Nous pouvons espérer pour 2021.

D'une part, parce que l'attitude de chacun est très respectueuse des consignes sanitaires et aussi grâce à la vaccination pour laquelle se met en place toute une organisation sur notre territoire. Depuis un an, tous les scientifiques du monde se sont mobilisés et ont travaillé pour cet objectif. Par respect pour la liberté de chacun, il a été décidé, en France, que ce vaccin ne serait pas obligatoire. Chacun a sa conviction. Me concernant, j'écoute l'avis des médecins et je n'oublie pas les progrès gigantesques obtenus par les vaccins dans l'éradication des maladies graves.

Aujourd'hui, nous sommes encore dans une gestion de court terme, de l'urgence. Elle est nécessaire et vitale, mais n'oublions pas que c'est de suivre un cap, d'avoir du sens dans nos actions et des projets qui donnent de l'espoir. Des projets nous en avons, vous en avez, et ensemble, nous allons les mettre en œuvre.

Pour conclure, depuis le début de la crise sanitaire, nous avons ensemble eu pour « cap » de respecter les contraintes sanitaires et, dans la mesure du possible, de continuer à vivre, différemment, nos traditions. Nous, les Margueritaises et les Margueritais n'avons pas cédé au côté obscur de la situation... c'est difficile, mais en nous soutenant, nous saurons rebondir vers des horizons plus cléments.

Prenez bien soin de vous.

Très chaleureusement,

La Maire
Astrid LAMOTTE
(Texte écrit le 18 janvier 2021)

DIRECTRICE
DE LA PUBLICATION :
ASTRID LAMOTTE

COMITE DE RÉDACTION :
COMMISSION CULTURE ET
COMMUNICATION

Impression : Mairie
Tirage : 860 exemplaires



Retrouvez le discours des vœux en ligne
sur le site internet de la mairie.

LA BIBLIOTHÈQUE



Cours d'informatique pour les séniors offerts par la municipalité

Le club informatique rencontre un beau succès. Les cours ont lieu chaque vendredi et le petit groupe est motivé et assidu et surtout très sympathique !

L'atelier du mois de février-mars est déjà complet.

Vous pouvez réserver vos places pour le mois d'avril dès maintenant par téléphone ou en vous déplaçant à la bibliothèque (pour découvrir les deux tablettes mises à disposition)

Votre bibliothécaire, Delphine

A NOTER

(si les conditions sanitaires le permettent)

**Horaires d'ouverture
durant les vacances :**
mardi et mercredi
11h-12h et 14h-18h

**Une dotation bienvenue pour augmenter
l'offre de lecture à Sainte-Marguerite**

Une dotation de 5000€ de l'Etat a permis à la bibliothèque de faire l'acquisition de nombreux livres supplémentaires, notamment en secteur jeunesse.

Les écoles vont pouvoir bénéficier du prêt de ces ouvrages prochainement.

Les habitués ont déjà pu profiter de la belle sélection de nouveautés arrivée en rayon.



Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Les publicités, enseignes et pré-enseignes, sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme à des conditions de densité et de format et faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalable en mairie ou en préfecture.

Un premier repérage terrain puis un inventaire des enseignes, pré-enseignes et publicités seront effectués par les services de la Métropole sur la période du 21 janvier au 30 avril 2021.

Un registre de contributions et un classeur de concertation sont mis à disposition en mairie.



Urbanisme et clôtures

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) définit des règles pour l'implantation des clôtures.

Elles sont accessibles sur le site de la Métropole.

Toute modification nécessite d'en faire la demande sur un document dédié : une DP "déclaration préalable". Vous pouvez aussi appeler le secrétariat de la mairie pour tout renseignement.

Sébastien PONTY



Un panneau d'orientation est installé devant la mairie : un bel outil pour découvrir la campagne environnante.



Le planning des activités du RAM est disponible sur le site de la mairie, onglet Enfance > Assistantes maternelles

**Prochain RDV le 13 février à 9h30
Centre social La Zertelle au Trait
Réunion d'information
sur le portage physiologique**



--- IMPORTANT ---

PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

RAPPEL

Vous pouvez demander à être inscrit sur le registre des personnes vulnérables.
Des formulaires sont disponibles en mairie.



ACTIVITES PÉRISCOLAIRES

Les extras

Les activités périscolaires du 2ème trimestre ont débuté le 4 janvier 2021.

Le tarif est de 30€ par enfant, par activité pour le trimestre.

Il reste de la place pour l'atelier MUSIQUE le lundi !! L'atelier DANSE ET JEUX le mardi !!

Inscriptions et renseignements auprès de Virginie GILLON

**Mail : enfance.smsd@gmail.com
Tel : 02.35.37.46.12**

CONSULTATION CITOYENNE : SALLE SPORT-MULTI ACTIVITÉS

Un projet, une idée ??? Votre avis nous intéresse...
Nous commençons à travailler et à identifier les besoins et le dimensionnement de notre future salle.

Calendrier :

Janvier 2021 : 1ère étape, rencontre de l'ensemble des acteurs connus dans le secteur du sport et de la pratique artistique ou corporelle à Ste Marguerite.

Février/mars 2021 : 2ème étape, consultation des margueritais, porteurs de projets... ou pas.

Avril 2021 : mise en commun des souhaits pour dégager les réalisations possibles et raisonnables.

Nous en sommes à l'étape 2, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de la mairie pour un RDV avec vos élus.

Astrid LAMOTTE
Sébastien PONTY



INFORMATION : TRAVAUX ROUTE DU TRAIT

Les travaux de voirie ont commencé le 11 janvier et devraient se terminer en mai si tout se passe bien... météo clémente, pas de confinement...

Chaque riverain a reçu dans sa boîte aux lettres, la semaine précédant le début du chantier, une information et les numéros de la Métropole et de l'entreprise qui intervient si besoin.

Pour votre complète information, le plan des équipements qui va être mis en place est disponible à la mairie.

Vous êtes invités, si vous le souhaitez, à venir les consulter sur les heures d'ouverture.

Jean-Marc LUCE
Germain BUQUET

TÉLÉTHON 2020



En cette année particulière, la dernière édition du Téléthon dans notre commune a permis de récolter 1398€. Cette somme va permettre de continuer à faire avancer la recherche. Un grand merci à tous les généreux donateurs.

Sébastien PONTY
Réfèrent TELETHON

SÉCURITÉ ET STATIONNEMENT

Pour rappel, le stationnement près des écoles sur l'emplacement de l'arrêt des cars et du Filo'r est interdit. Un flyer a été distribué et des affiches posées dans la commune. De plus, j'ai été interpellée par des chauffeurs qui m'ont fait part de leurs difficultés à travailler en toute sécurité dans cette situation. Nous avons la chance d'avoir beaucoup de parkings dans le bourg (place de la mairie et de la salle polyvalente), ils ne sont pas si loin du groupe scolaire... Avec un souci de prévention, je souhaite vous informer que si besoin, j'interpellerai la gendarmerie pour faire respecter le code de la route.

Astrid LAMOTTE

La Ruche qui dit oui fête ses deux ans le samedi 6 février à 10h30.

Une rencontre avec les producteurs et des animations sont proposées.

Information aux commerçants :

Si vous souhaitez faire une communication liée à une manifestation ou un événement, vous pouvez vous mettre en contact avec le service de la communication.

OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche un(e) adjoint(e) technique contractuel(le) chargé(e) des espaces verts et de la propreté des lieux publics. CDD de 6 mois, à temps complet, à compter du 1er avril 2021.

Expérience souhaitée - Permis B obligatoire
La candidature (CV + lettre de motivation) est à adresser ou déposer à la mairie.

RUGBY

Le rugby club des 3 Abbayes change ses horaires d'entraînement pour s'adapter aux horaires de couvre-feu.

>> Retrouvez-nous le dimanche matin au stade de 10h30 à 11h30 pour une reprise d'entraînement sans aucun contact, distanciation oblige, en suivant les recommandations de la FFR.

Nous faisons simplement une reprise d'activité physique, pour retrouver la forme, et abandonner ce gros ventre obtenu avec les fêtes.

C'est ouvert à tous, vous êtes les bienvenus !

Nous vous attendons.



Nicolas SIMON
Secrétaire du RC3A
Tél. : 06 85 55 41 65

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Chères Margueritaises, Chers Margueritais,
Voici ce qu'il faut retenir de nos échanges lors du conseil municipal du 30 novembre 2020 :

Travaux à l'église : Depuis nos précédents mandats, nous avons régulièrement alerté nos collègues élus et donc Mme LAMOTTE sur l'état de notre église pour laquelle nous réclamions que les travaux de restauration soient mis en tête des priorités de la commune. Au final, en réunion de conseil, on nous propose quelques devis, incomplets pour certains et pas toujours représentatifs des réparations réelles à réaliser. Ce dossier nécessite du temps (étude de devis) et de la concertation de spécialistes.

Augmentation des tarifs communaux : pour nous inacceptables du fait des conséquences financières causées par la pandémie. Il a été discuté l'existence du tarif unique d'une case de columbarium car le prix reste le même quel que soit le nombre d'urnes déposées.

Intervention de Mme Lamotte au sujet des commerces : qui rappelle sa visite chez M et Mme Décore pour les informer des aides mises en place par l'Etat et la Région. Initiative qu'elle n'a pas reconduite auprès de tous les commerçants selon eux d'où notre question à Mme Lamotte qui a pourtant inscrit le contraire dans le PV du conseil municipal.

Métropole : Mme Lamotte nous dévoile enfin son vote qui se montre favorable pour l'association d'Accueil et de Régularisation des Migrants. <https://villes-territoires-accueillants.fr/>

Amicalement.

« Le groupe d'opposition »

LUNDIS RÉCRÉATIFS
Le traditionnel repas de la Saint-Valentin est malheureusement annulé : cause covid.
Annick BOSQUET



COVID-19 | Une nouvelle étape pour lutter contre l'épidémie de Covid est désormais à notre disposition : la vaccination.

POUR QUI ?

La campagne de vaccination débute ces jours-ci pour :

- les personnes de plus de 75 ans

- les personnels de santé, les aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables ou handicapées, les pompiers... lorsqu'ils ont plus de 50 ans OU souffrant des maladies suivantes :

Obésité IMC > 30
BPCO et insuffisance respiratoire
Hypertension artérielle compliquée
Insuffisance cardiaque
Diabète
Insuffisance rénale chronique
Cancers et leucémies
Antécédents de transplantation
Trisomie 21

- les moins de 75 ans ayant des facteurs de risque :

Les personnes en cours de traitement par chimiothérapie
Les personnes en insuffisance rénale chronique sévère, en particulier en dialyse
Les patients ayant été transplantés
Les personnes souffrant de 2 insuffisances d'organes (par exemple insuffisance cardiaque, insuffisance respiratoire, insuffisance hépatique...)
Les personnes atteintes de maladies rares
La trisomie 21
Pour les personnes citées ci dessus, un justificatif de leur médecin traitant est nécessaire pour accéder à la vaccination prioritaire.

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Un centre de vaccination Covid est désormais ouvert, à la salle des Hallettes de DUCLAIR

COMMENT PRENDRE RDV ?

Vous pouvez vous inscrire sur doctolib.fr/cabinet-medical/duclair/centre-de-vaccination-covid-19-duclair ou bien contacter le téléphone régional au 02 79 46 11 56.

LE JOUR DU RDV

Sur place, le jour du rdv, la personne munie de sa carte vitale et d'une pièce d'identité devra répondre à un questionnaire pour s'assurer qu'elle ne présente pas de contre-indication. Pensez à amener vos dernières ordonnances, et à mentionner si vous avez des antécédents d'allergie. Vous serez initialement reçu par un médecin afin de vérifier votre éligibilité au vaccin.

LA LUTTE CONTRE LA COVID PASSE ENCORE PAR :

- le respect des mesures barrières ;
- le port du masque : il est plus que jamais nécessaire, même si vous êtes vacciné.
- éviter les réunions familiales ou amicales qui sont encore source de grande contamination.

Une étude de décembre 2020 (étude ComCor, institut Pasteur/ CNAM/ Santé publique France/ IPSOS) confirme que les repas jouent un rôle central dans les contaminations, que ce soit en milieu familial, amical et à un moindre degré professionnel.

Cette étude indique que la majorité des personnes contaminées au sein de leur foyer l'ont été par le biais de leur conjoint (64%) et que les personnes contaminées hors foyer l'ont été par leur cercle familial (33%) puis professionnel (29%) puis dans le cadre amical (21%).

OÙ SE FAIRE DÉPISTER RAPIDEMENT ?

- par test PCR dans les laboratoires
 - par test antigénique dans certaines pharmacies (avec une moins bonne fiabilité que le test PCR, n'hésitez pas à demander avis à votre médecin traitant)
- Le dépistage est désormais accessible **SANS ordonnance pour tous**



POUR PLUS D'INFORMATIONS téléchargez l'application TOUS ANTI COVID

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES AVEC 2 GESTES SIMPLES : LE PORT DU MASQUE ET LA VACCINATION DÈS QU'ELLE VOUS SERA PROPOSÉE.

Dr Valérie VILLAMAUX

MAIRIE

Tél. : 02 35 37 52 13
mairie-sg-ste-marguerite-sur-duclair@wanadoo.fr
www.saintemargueritesurduclair.fr

HORAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14H À 17H30
MERCREDI ET SAMEDI DE 9H À 12H

CORONAVIRUS

NUMÉRO GRATUIT D'INFORMATION

7 jours sur 7,
24 heures sur 24.
Appelez le 0800 130 000
L'appel est gratuit.

Port du masque obligatoire

dans toutes les communes de la Seine-Maritime



VACCINATION COVID

Vous avez besoin d'aide pour

- prendre un RDV ?
- l'organisation de votre transport ?

Appelez le : 02 35 37 52 13

Un élu se rendra disponible pour vous aider dans cette démarche.



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19



#TousAntiCovid

Téléchargez directement vos attestations sur TousAntiCovid